

DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur David GUYENNE, Président de la CCI-NC, donne par la présente à Madame Barbara VLAEMINCK, membre élue de la CCI-NC, délégation de signature en matière de mandatement pour l'ordonnancement, soit tout acte par lequel l'ordonnateur donne l'ordre de payer ou d'enregistrer la dépense ou la charge, pour toutes les opérations de quelque nature que ce soit, sans limitation de montant.

La présente délégation est valable jusqu'au 28 février 2025.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
à Nouméa le 14 janvier 2025,

Bon pour acceptation



Barbara VLAEMINCK
Membre élue

Bon pour délégation



David GUYENNE
Président
Ordonnateur